Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1984)

Heft: 747

Artikel: Urnes : qu'ils étaient verts, les Romands!

Autor: Ruffy, Victor

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017155

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

URNES

Qu'ils étaient verts, les Romands!

L'introduction de la vignette et de la taxe sur les poids lourds, les limitations de vitesse, l'interdiction de ressusciter un Grand Prix de Suisse (formule 1) ont suscité des déclarations fracassantes de la part des membres des gouvernements cantonaux romands, outragés d'avoir été majorisés par la Suisse alémanique. Tout juste si le vent de sécession ne se levait pas quelque part dans le Mandement.

Toujours préoccupé de soigner sa popularité, le chef du Département militaire fédéral, au lendemain des décisions prises par le collège des pères de la Patrie au sujet des limitations de vitesse, ne se privait pas d'un coup bas, journée officielle du Comptoir oblige, à l'endroit de son collègue Egli. L'exilé à Berne, comme il aime à s'appeler luimême, aurait regagné sa bonne ville de Lausanne à 130 à l'heure et s'en trouvait bien!

Au fil des prises de position, on pouvait se demander si véritablement l'allergie, voire l'hostilité de l'officialité suisse romande aux problèmes de l'environnement n'allait pas être le ciment des entités cantonales aux intérêts par ailleurs si divergents.

Le chorus des libéraux, radicaux et démocrates du centre, hormis une petite minorité professant leur foi dans le nucléaire de Chancy à Boncourt, des Brenets à Sion, tout en agitant le spectre de la pénurie d'énergie, avait en tout cas de quoi rassurer ceux qui doutaient d'une authentique identité romande.

LA DROITE BATTUE

Mais voilà qu'au soir du 23 septembre 1984, avec des résultats certes parfois serrés, les cantons romands se retrouvaient en majorité dans le camp des antinucléaires, infligeant du même coup une défaite à la classe politique majoritaire bourgeoise. Pour une fois, la droite romande, battue sur son propre terrain, se consolait facilement d'avoir été, non plus majorisés, mais sauvée par la Suisse alémanique. Du coup, le discours traditionnel stigmatisant la rigidité d'outre-Sarine devenait une analyse critique des limites de la démocratie dans une question aussi complexe, sous-entendez qu'à l'évidence les Suisses alémaniques savent mieux maîtriser!

ENGAGEMENTS PERSONNELS

Au crédit du scrutin du 23 septembre 1984, il faudra inscrire le succès d'un courant sensible aux problèmes de l'environnement réunissant, certes, le groupe des écologistes, une petite fraction de l'UDC, la gauche quasi compacte, mais aussi une foule de citoyens et citoyennes qui se sont bénévolement engagés sur les plans personnel et matériel. C'est la réaffirmation d'une conscience populaire résistant à des slogans mensongers, à la dérision et au sarcasme. Réaffirmation d'une sensibilité, croyons-nous, car les cantons de Genève, de Neuchâtel et Vaud ont été rapides en besogne dans certains domaines et, à travers leurs législations, ont protégé par exemple leurs paysages et leurs terres cultivables. De nombreux groupes réunissant spécialistes et profanes sont actifs dans la promotion d'énergies renouvelables, dans la sauvegarde des lacs, dans la mise au point de stratégies nouvelles pour épurer les eaux, notamment dans les localités à habitats dispersés.

Les études en cours nous diront pourquoi la mort des forêts a frappé d'abord la partie septentrionale de notre pays. Une chose est certaine: aujourd'hui encore, les dégâts sont moins frappants dans le Jura vaudois, dans le Moven-Pays broyard ou dans la Gruyère qu'à Blauen, Matzingen ou Sennwald. On ne prend malheureusement souvent au sérieux que ce que l'on voit et surtout ce que l'on voit disparaître. Notre lenteur à réagir sur ce point est liée au fait que nous avons été épargnés un peu plus longtemps. Il n'a cependant pas fallu plus d'une année au responsable des forêts neuchâteloises pour reconnaître l'ampleur des dégâts. Sûr que lorsque des mas boisés du Risoux ou du Chalet-à-Gobet apparaîtront dans leur désolation, nos responsables politiques fanatiques du volant cesseront d'écraser le champignon!

Il est trop tôt pour déclarer la Suisse romande collectivement insensible au problème de l'environnement et irresponsable devant des signes qui ont de quoi être alarmants. V. R.

APRÈS LE 23 SEPTEMBRE

A proscrire: le chauffage électrique

Après le refus des initiatives énergétiques, la navigation à vue du Conseil fédéral, exécutant finalement les vœux de l'Union des centrales suisses d'électricité (UCS) et de Michael Kohn, président de Motor Columbus, à la tête du projet de centrale nucléaire à Kaiseraugst, va se poursuivre.

Le danger le plus grand, c'est la poursuite de la promotion du chauffage électrique, avec ou sans pompe à chaleur. Les électriciens, pour ne pas perdre la face, vont probablement continuer à accélérer la consommation d'électricité, de manière à ne pas faire mentir leurs propres prévisions. Et il y a fort à parier qu'il y aura surenchère pour la pompe à chaleur électrique.

A l'origine, les électriciens étaient pourtant assez réticents vis-à-vis de ce mode de chauffage, car il a un inconvénient majeur, par rapport au chauffage électrique direct: il occasionne *en moyenne* un plus gros appel de puissance, sans pour autant permettre de vendre davantage d'électricité. En effet,